

Conseil municipal du:

22 juin 2018

L'an deux mille dix huit le 22 juin à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Etaient présents : Yvon DELAUNAY; Anita LE GUEN ; Yves LE MEUR ; Mickaël PAUL ; Patrick OLLIVIER ; Marie-Aimée LE ROLLAND ; Roseline FAVEAUX; Georges BOCHER ;Pierre LE ROY ; David THOMAS ; Caroline SAMSON-RAOUL ; Chantal CLECH représentée par Anita LE GUEN ; Marie-Paule QUEMENER représentée par Caroline SAMSON-RAOUL

Etaient absents :

Etait excusée :Caroline LE SENECHAL

Madame LE ROLLAND Marie-Aimée a été nommée secrétaire

Travaux de voirie : approbation des choix de la CAO et travaux supplémentaires

Le Conseil municipal, par délibération en date du 27/10/2017 a décidé de confier les travaux d'aménagement du bourg à la société Nord-Sud.

Une procédure adaptée, avec remise des plis pour le 20 avril 2018, comprenant :

- Lot n°1 : Terrassement, voirie, réseaux eaux pluviales.
- Lot n°2 : Espaces verts

Deux entreprises ont remis des offres pour le lot n°1 et quatre pour le lot n°2.

La Commission d'appel d'offres réunie les 23 avril et 17 mai 2018 a retenu :

●Pour le lot n°1: Entreprise EUROVIA pour un montant de:

-Tranche ferme : 277 576,80 € TTC

-Tranche conditionnelle (base marché) : 57 462,00 € TTC

●Pour le lot n°2: Entreprise LE PUIL pour un montant de :

-Tranche ferme : 5 281,92 € TTC

-Tranche conditionnelle (base marché) : 3 488,64 € TTC

Dans le cadre des travaux, il est proposé des prestations supplémentaires en option :

-Enrobés derrière l'église : 3 511,20 € TTC

-Pavage en mortier pâte : 10 200,00 TTC

Soit un total : 13 711,20 € TTC

Le Conseil municipal après en avoir entendu les arguments, décide de suivre l'avis de la CAO et de confier les travaux aux entreprises EUROVIA et LE PUIL pour un montant global de : 357 520,56 € TTC

EUROVIA: Tranche ferme : 277 576,80 € TTC

Tranche conditionnelle : 57 462,00 € TTC

Option : 13 711,20 € TTC

Soit un total de 348 750 € TTC

LE PUIL : Tranche ferme: 5 281,92 € TTC

Tranche conditionnelle : 3 488,64 € TTC

Soit un total de 8 770,56 € TTC

Avec l'option de 13 711,20€ TTC et la variante en enrobés 90kg/m² sous trottoir.

Autorise le Maire ou les Adjointes à signer les pièces du Marché

Délibération adoptée à l'unanimité

*Pour copie conforme
Le Maire*